

GACOGNE 2015



Vue depuis le chemin de Bertaux où des travaux de réhabilitation ont été réalisés en 2014

Il y a un an tout juste nous étions en plein recensement de la population. Le résultat traduit une légère baisse ; 269 habitants contre les 274 estimés par l'Insee en 2013. C'est tout de même encourageant puisque nous étions 251 en l'an 2000 et les effectifs de l'école en constante hausse sont un signe de vitalité sur notre territoire (avec Brassy, Mhère et Vauclaix).

Je pense aux moments que nous avons partagé cet été avec bon nombre d'entre vous, notamment à l'occasion de « Gâcogne accueille les vieux métiers », une fête qui prend de l'ampleur et suscite de plus en plus d'intérêt, tant pour les visiteurs que les exposants, et de la traditionnelle Saint Laurent. Ce fût aussi l'occasion d'inaugurer le four à pain traditionnel élevé dans la cour de l'Auberge. Une belle réalisation qui permet de se retrouver pour des moments conviviaux. Et en 2015, sera organisée une première fête du pain.

J'en profite également pour saluer l'excellente participation de la population aux cérémonies commémoratives et en particulier le 2 août dernier où nous nous sommes retrouvés sur la place pour se remémorer la mobilisation générale du 2 août 1914 au son du tocsin, donné par les cloches de l'église. C'est dans ce contexte du centenaire de la grande guerre que le 2 mai prochain sera jouée la pièce « Mauvêtu, grognard !! », l'histoire d'un poilu du Morvan. Plus que jamais il est important que nous nous souvenions pourquoi nous sommes un peuple libre.

Encore merci au comité des fêtes et à ses bénévoles pour toutes ces animations.

Une bonne partie de notre budget a encore été consacrée à l'amélioration de la voirie qui se poursuivra sur 2015 et bien au-delà encore. Notre église, dont chacun s'accorde à se réjouir de son bon état d'entretien est trop souvent fermée alors que certains voudraient pouvoir en admirer l'intérieur. Ce sera désormais possible grâce aux superbes grilles qui assurent la sécurité des lieux tout en permettant la vue sur l'intérieur.

Il nous faudra encore cette année travailler ensemble, réunir les énergies et les talents de chacun pour faire vivre notre village. Bonne année 2015 et qu'elle voie encore Gâcogne grandir et progresser.

Christophe Gagnepain

Sous Chemin
Les Loges
La Chaume des Ponts
L'Huis Bourdiaux
Jailly
Saugny
Le Moulin Granard
Tachely
Les Granges
Lavault
Le Mont
Le Bourg
Le Petit Cart
Le Joyau
La Porouse
Beauregard
Longues Vernes
Raffigny
L'Huis Brochard
L'Huis Dupin
Le Saloir
La Roche
La Frasse
L'Huis Gauthereau
L'Huis au Fiot
Le Verniau
Les Plats
Fragny
La Gare
Pert
Parjot
Le Gravet
Rhuère
La Coppe
L'Huis Taupin
L'Huis Boileau
L'Huis Rillavoine
L'Huis au Page

Etat civil 2014

Mariage

14 août – Marie MANGIAPAN et Thomas COUILLARD
(L'Huis Brochard)

Obsèques

10 janvier – Paulette LAMOUREUX (L'Huis Bourdiaux)
28 mars – Mickaël CAMUZAT (La Frasse)
11 juin – Jean-Claude VACHERON
21 juin – Roger MONOT (Rhuère)
2 juillet – Marc BILLET (La Roche)
9 septembre – Jean-Claude MINIAU (Rhuère)
1^{er} octobre – Marie-Thérèse BEAUDEQUIN (L'Huis
Boileau)

Bibliothèque

Ouverte chaque mercredi de 14h30 à 16h30 et
chaque samedi de 15h à 16h.

Point Poste

A l'Auberge – Fermé le jeudi

Prix du fleurissement 2014

Bravo aux 5 lauréats ainsi qu'à la municipalité qui
ont été sélectionnés pour la qualité de leurs
efforts au fleurissement de notre commune par le
groupement Touristique des Vaux d'Yonne.
Merci et Félicitations à :

- Mr Philippe Chêne de la Roche
- Mme Hélène Dumont de Saugny
- Mme Régine Guilleminot de Rhuère
- Mme Danielle Muller du Bourg
- Mme Véronique Pezron de Rhuère



Nous invitons tous les habitants de notre commune à
continuer ou à commencer ces actions de
fleurissement pour agrémenter notre vie en commun.
Déjà de nouveaux volontaires se sont faits connaître

et inscrits en mairie pour fleurir plusieurs hameaux et
pour décorer des sapins pour les fêtes de fin d'année.
L'objectif de la municipalité est de parvenir au
fleurissement de 100 % des hameaux avec le
concours de volontaires. Merci encore à nos lauréats
et à toutes les personnes qui contribuent à
l'amélioration de notre environnement.

Jean-Pierre Cambianica

Elections en 2015

Elections départementales : 22 et 29 mars 2015

**Ce qui change : Les électeurs sont appelés à
voter pour une liste de 2 candidats et 2
suppléants respectant la parité sur un canton
élargi regroupant les anciens cantons de
Brinon, Corbigny et Lormes.**

Elections régionales : fin 2015 (date non fixée)

**Ce qui change : Fusion des régions Bourgogne
et Franche-Comté.**

Brèves de la Cour de Récréation....

L'école maternelle de la commune compte cette
année 24 élèves : 8 en Petite Section, 11 en Moyenne
Section et 5 en Grande Section.

Après quelques larmes le jour de la rentrée, il a fallu
peu de temps pour que tous les élèves s'adaptent à
leur vie dans l'école et que chacun trouve sa place au
sein du groupe.

Corinne BOURGEOT est de nouveau auprès des élèves
cette année en tant qu'ATSEM et Henk VERHOEVEN
continue de nourrir toutes les troupes, le midi, à la
cantine. Une nouvelle tête est apparue en septembre
en tant qu'enseignante et directrice : Aline PERROT.
Après avoir travaillé, sur le thème de l'école au mois
de septembre, les élèves ont fait un bond en arrière
dans le temps en se transformant en chevaliers et en
princesses du Moyen-Âge. Tradition oblige, décembre
a été consacré au thème de Noël avec notamment
l'élaboration d'un spectacle à destination des familles
et des habitants de la commune.

Vous pouvez nous voir passer de temps en temps dans
les rues de Gâcogne (et nous entendre chanter)
lorsque nous allons rendre visite à Thérèse FICHOT à la
bibliothèque pour emprunter des livres.

Un lundi par mois, Jan de la ludothèque de Lormes
vient également à l'école, dans son bus jaune rempli
de jeux pour permettre aux élèves de découvrir de



Fresque « les dinosaures » réalisée par les élèves pendant les temps d'activités périscolaires sur la porte du garage de l'école.

nouveaux jeux de société et travailler les notions mathématiques de manière plus ludique.

L'ensemble des élèves et du personnel de l'école se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'une Bonne Année 2015.

Aline Perrot, directrice de l'école

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

ECOUTER, ACCUEILLIR, CONSEILLER, INFORMER, ORIENTER et SOUTENIR sont les priorités du comité représenté par Mme Brigitte HORB, assistée de: Mmes Yvette BOURNAT, Camille DEBEZE, Annick FERROT, Thérèse FICHOT, Danièle MULLER, Laurence TACHE, Brigitte WAFLARD et Mr Guy GODEFROY

Le CCAS ne peut intervenir qu'au profit des habitants de la commune.

Ses principales missions :

Il intervient sur la base d'activités à caractère social.
 Il instruit les demandes d'aide sociale pour le compte des différentes autorités décisionnelles compétentes.
 Il développe différentes activités directement orientées vers les populations concernées : aide et accompagnement des personnes âgées, aux enfants, aide aux personnes en situation de handicap (télé alarme), aux familles en difficultés.
 Comme prévu dans les études démographiques, les personnes vivent de plus en plus longtemps et les aînés de la commune ne démentissent pas ces statistiques.

C'est ainsi qu'un nombre de plus en plus élevé participe aux animations prévues comme :

- Le 14 juin 2014 : le goûter avec animation (groupe de danse en ligne) offert à 57 personnes.
- Le 27 septembre 2014 : 54 personnes étaient présentes au repas d'automne pour une participation de 17 euros.
- Distribution d'un colis de Noël à toutes les personnes à partir de 70 ans, soit 43 colis (personne seule + couple)

Pour tous les jeunes enfants scolarisés ou non sur la commune :

- Le 17 décembre 2014 : spectacle de marionnettes à l'occasion de la fête de Noël de la commune. Arrivée du père Noël ; distribution de jouets aux enfants, gouter offert à toutes les personnes présentes.



En plus de ces actions ponctuelles, le comité essaie de suivre le plus objectivement possible les familles en difficulté. Ce n'est pas toujours facile, mais notre rôle d'élu(e) est de venir en aide aux « exclus » de la Société, d'apporter une réponse aux besoins prioritaires et urgents, de résoudre les démarches administratives, d'être le conseiller et l'intermédiaire pour connaître une efficacité rapide. Gardons à notre commune cette image de solidarité afin que chacun se sente à sa place dans une commune dynamique, vivante et chaleureuse.

L'ensemble du comité et moi-même, vous souhaitons une bonne année 2015.

Brigitte Horb, Présidente du CCAS

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Services Etat Civil, Elections, Affaires Funéraires, Affaires militaires en Mairie

La fiche d'état civil est remplacée par une photocopie simple de la pièce d'identité ou du livret de famille, selon les renseignements demandés.

Mariage : Mairie du domicile ou de la résidence de l'un des époux. Pièces à fournir : Dossier à retirer en mairie, il doit être déposé complet entre 1 mois et 6 semaines avant la date du mariage. Gratuit.

Déclaration de décès : Mairie du lieu du décès.

Pièces à fournir : Certificat médical et livret de famille, à défaut, pièce d'identité du défunt.

Carte Nationale d'identité : Mairie du domicile. Pièces à fournir : Dans tous les cas : ancienne carte d'identité. En cas de renouvellement, deux photos d'identité récentes, identiques, sur fond clair, un justificatif de domicile original et récent (- de 3 mois), un extrait d'acte de naissance avec filiation complète (- de 3 mois) ou livret de famille des parents. Gratuit. Validité 15 ans. La présence du demandeur même mineur est obligatoire au dépôt du dossier.

Passeport : Mairie de Lormes ou Corbigny. Pièces à fournir : Dans tous les cas : deux photos récentes, identiques et sur fond clair, deux justificatifs de domicile originaux et récents (- 3 mois), et d'organismes différents, carte d'identité en cours de validité, ancien passeport (- 10 ans) et livret de famille. Coût : timbre fiscal à 60 euros pour adulte et 30 euros pour mineurs. La présence du demandeur même mineur est obligatoire au dépôt du dossier. Validité : 10 ans pour les majeurs et 5 ans pour les mineurs.

Inscription sur les listes électorales : Mairie du domicile ou de la résidence. Pièces à fournir : Carte nationale d'identité et justificatif de domicile récent.

Observation : Etre de nationalité française ou ressortissant européen et âgé de 18 ans en février de l'année suivante.

Permis de conduire : Préfecture. Pièces à fournir : Présentation d'une pièce d'identité et de feuille rose délivrée par l'examineur, 2 photos identité. Gratuit

Duplicata de permis de conduire : Préfecture et/ou Mairie. Pièces à fournir : Déclaration de perte ou de vol ou le permis détérioré. Photocopie d'une pièce d'identité. Gratuit

Carte grise : Préfecture ou Mairie. Pièces à fournir : Certificat de vente, carte grise barrée et signée par le vendeur, pièce d'identité justificatif de domicile récent. Coût : variable en fonction de la puissance du véhicule. Chèque à l'ordre du Régisseur de Recettes
Recensement militaire : Mairie du domicile. Pièces à fournir : Carte d'identité de l'intéressé et livret de famille des parents. Gratuit. **Le recensement militaire est obligatoire.** Les jeunes garçons ou filles âgés de **16 ans** doivent se faire recenser auprès de la mairie du domicile **dans le mois qui suit leur anniversaire.**

Travaux de voirie



Parjot - 2014

En 2014, des travaux ont été réalisés sur les hameaux de Parjot, L'huis Taupin, La Frasse, La Roche pour un montant total de 87 467 € H.T. Nous avons choisi de continuer à utiliser l'enrobé reprofilant qui donne un excellent rendu sous forme de tapis et élimine les creux et bosses. L'expérience d'environ 10 ans sur ce procédé montre qu'il est assez résistant dans le temps.

Le coût de ces travaux nous laisse entrevoir les difficultés que nous pourrions rencontrer pour maintenir en bon état les 30 km de voirie communale dans les années à venir.

Pour 2015, l'accessibilité de la mairie sera à l'ordre du jour ainsi que la voie qui passe devant jusqu'à l'Huis Gauthereau et également une portion de la VC 7 avant Rhuère ainsi que la petite « rampe » de la Roche.

CALENDRIER 2015 DES MANIFESTATIONS

15 mars : concours de belote (coop.école)

11 et 12 avril : rallye de l'Anguisson

02 mai : Mauvêtu, Grogard !!

16 mai : fête du pain

21 juin : fête de la musique

25 juillet : rencontre des vieux métiers

8 et 9 août : fête de la Saint Laurent

4 octobre : concours de belote

31 octobre : soirée râpée

06 décembre : rifles